

Table des matières

Présentation et chiffres clés	4
Pourquoi annoncer dans L'Avenir	5
Carte de diffusion	6
Formats disponibles	7
Critères de sélection nationale régional ou local	8
Tarifs national et régional	9
Emplacements préférentiels et remise multi-insertions	10
Planning des actions 2020	11
Tarifs des dossiers commerciaux	12
Publi-reportage	13
Top Topical	14
Nos solutions créatives	15
Notoriété nécrologie	16
Annonces Jobs & Formations	17
Annonces classées Immo - Tourisme	18
Informations techniques	19
Conditions générales de ventes	20







LE QUOTIDIEN RÉGIONAL POUR UNE INFORMATION DE QUALITÉ

Grâce aux valeurs de proximité et de crédibilité qu'il propage, le journal L'Avenir est lu au quotidien par 506.100 personnes. Des lecteurs qui sont d'ailleurs très fidèles puisque 87% d'entre eux sont abonnés.

Avec ses 9 éditions régionales, + une 10ème édition numérique «Wallonie», se positionne même comme leader dans les provinces de Namur et de Luxembourg.







52,3% 47,7% 70% sont responsables des achats 50% en groupes sociaux 1-4



SOURCE: CIM Press sept. 2019 Belgium 12+ (P + D)



- L'Avenir touche 506 100 lecteurs par jour, soit 11% de couverture en Wallonie*
- 70% des lecteurs de L'Avenir sont responsables des achats*
- Parmi les lecteurs de L'Avenir, 87% sont abonnés, un excellent taux de fidélité sur le marché de la presse quotidienne
- L'Avenir détient le leadership absolu en province de Namur et Luxembourg dans le secteur de la presse quotidienne francophone.*
- Les lecteurs de L'Avenir sont pleinement satisfaits, avec 75% qui lui attribuent une note de 8 à 10/10**
- Avec 9 éditions différentes en Wallonie, + une 10^{ème} édition numérique «Wallonie» disponible, proximité et crédibilité sont ses marques de fabrique.
- L'Avenir est la marque de presse quotidienne francophone la plus recommandable : 35% des lecteurs de L'Avenir recommanderaient très probablement (ont donné la note de 9 ou 10/10) la marque à un ami, un membre de la famille ou à un collègue.

*CIM Presse P+D 2018-2019 Belgique 12+

**Enquête Lecteurs Listen - Déc 2019



Editions

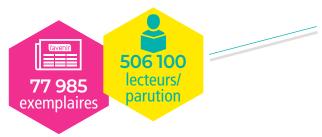
L'Avenir-Le Courrier &

Le Courrier de l'Escaut

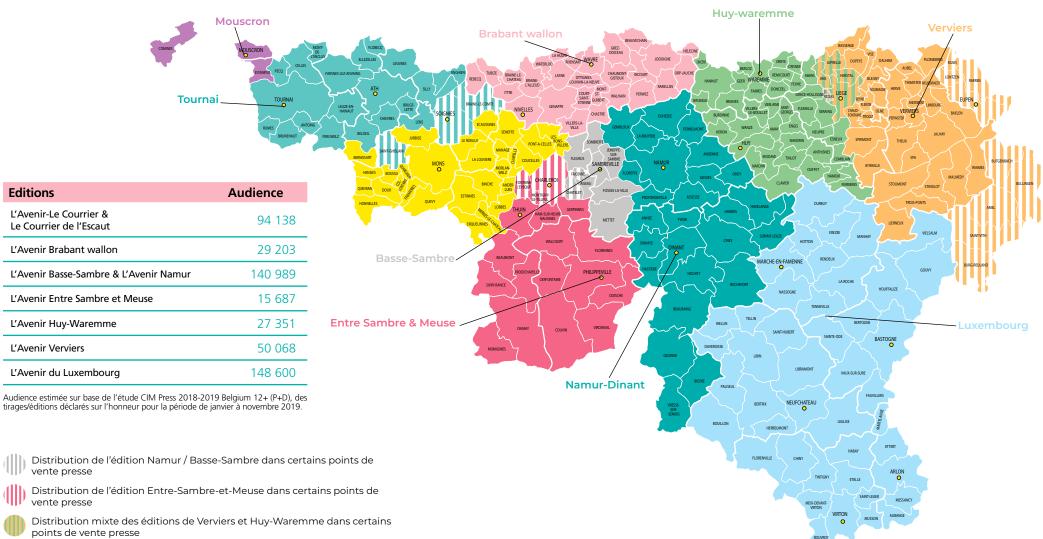
L'Avenir Verviers

vente presse

Distribution de l'édition de Verviers dans certains points de vente presse







Formats disponibles







Critères de sélection pour un annonceur

national, régional ou local



Annonceur National

Valable pour tout annonceur ayant + de 3 points de vente/commerces en Belgique ou à l'étranger ou si son activité principale est à caractère national.

Le tarif national donne accès obligatoirement à toutes les éditions régionales ou au cahier national.

Annonceur Régional

Valable pour tout annonceur ayant 2 ou 3 points de vente/commerces en Belgique ou à l'étranger et dont l'activité principale n'a pas de caractère national.

Le tarif régional donne accès à maximum 5 éditions au choix de L'Avenir, en pages régionales.

Annonceur Local

Valable pour tout annonceur n'ayant qu'un seul et unique point de vente/commerce en Belgique ou à l'étranger et dont la chalandise est locale.

Le tarif local ne donne accès qu'à une seule édition de L'Avenir, en pages locales (fin du 2ème cahier) ou pages sportives régionales.

Passerelle possible

Un annonceur national peut bénéficier du tarif régional et des éditions régionales uniquement dans le cadre d'une (ré)ouverture d'un point de vente ou de promotions (hors périodes de soldes) au sein d'un point de vente. Limité à 3 éditions.

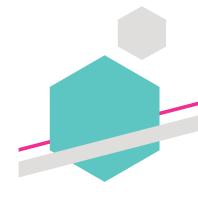
Conditions d'octroi du tarif local

Le tarif local s'applique pour:

- 1 annonceur local
- les annonces parues dans les pages régionales ou les pages sportives régionales
- 1 seule édition au choix
- 1 point de vente avec une zone de chalandise locale

TARIF LOCAL
50 %

à déduire du
TARIF RÉGIONAL



Tarifs régional & national









				TARIF RÉGIONAL							TARIF NATIONAL**		
			L'Escaut & Mouscron	Namur/Dinant & Basse-Sambre	Entre-Sam- bre-et-Meuse	VA3*	Brabant-wallon	VA4**	Huy-Waremme	Verviers	Verviers & Huy-Waremme	Luxembourg	Toutes éditions
MODULES	FORMAT NATIONAL	FORMAT RÉGIONAL											
Pano	~	~	7.935 €	13.470 €	5.340 €	18.755 €	5.170 €	20.185€	4.360 €	6.210 €	9.515 €	11.225€	32835€
1/2 pano	~	~	3.885 €	6.595 €	2.615 €	9.185 €	2.530 €	9.885 €	2.135 €	3.040 €	4.660 €	5.495 €	26.790 €
art 1000	~	~	3.965 €	6.735 €	2.670 €	9.380 €	2.585 €	10.095 €	2.180 €	3.105€	4.755 €	5.610 €	21.890 €
art 750	~	~	2600€	4.410 €	1.750 €	6.145 €	1.695 €	6.615 €	1.430 €	2.035 €	3.115 €	3.675 €	15.590 €
art 600	~	~											15.590€
art 500	~	~	2.235 €	3.790 €	1.505 €	5.280 €	1.455 €	5.685 €	1.225 €	1.750 €	2.680 €	3.160 €	12.860 €
art 250	~	~	1.585 €	2.690 €	1.065 €	3.745 €	1.030 €	4.030 €	870 €	1.240 €	1.900 €	2.240 €	9.120 €
art 125	~	~	730 €	1.240 €	490 €	1.730 €	475 €	1.860 €	400 €	570 €	875 €	1.035 €	4.210 €
acc 50	~	~	590 €	1.000 €	395 €	1.390 €	385 €	1.495 €	325 €	460 €	705€	835 €	4.155 €
acc 100	~	~	1.175 €	2.000 €	790 €	2.785 €	765€	2.995 €	645 €	920 €	1.410 €	1.665 €	8.315 €
acc 150	~	~	1.765 €	2.995 €	1.190 €	4.175 €	1.150 €	4.490 €	970 €	1.385 €	2.115 €	2.500 €	12.470 €
acc 2	~	~	1.585 €	2.695 €	1.070 €	3.750 €	1.035 €	4.035 €	870 €	1.240 €	1.905 €	2.245 €	10.505 €
acc 3	✓	✓	2.380 €	4.040 €	1.600 €	5.625 €	1.550 €	6.055 €	1.310 €	1.865 €	2.855 €	3.365 €	15.760 €
аро 600	×	~	1.300 €	2.205 €	875 €	3.070 €	845 €	3.305 €	715 €	1.020 €	1.560 €	1.840 €	
apo 450	×	~	975 €	1.655 €	655 €	2.305 €	635 €	2.480 €	535 €	765 €	1.170 €	1.380 €	
apo 400 V & H	~	~	865€	1.470 €	585 €	2.050 €	565€	2.205 €	475 €	680 €	1.040 €	1.225 €	6.650 €
apo 300	×	~	650€	1.105 €	435 €	1.535 €	425 €	1.655 €	355 €	510€	780 €	920 €	
apo 200	~	~	435€	735 €	290 €	1.025 €	280 €	1.100 €	240 €	340 €	520€	615€	3.325 €
apo 150 V & H	×	~	325€	550 €	220 €	770 €	210 €	825 €	180 €	255 €	390 €	460 €	
apo 100 V & H	~	~	215€	370 €	145 €	510 €	140 €	550 €	120 €	170 €	260 €	305 €	1.665 €
apo 50 V & H	~	~	110€	185 €	75 €	255€	70 €	275 €	60 €	85 €	130 €	155 €	830 €

^{*} VA3: Namur/Basse-Sambre/Entre-Sambre et Meuse

*SOURCE: CIM Press 2018-2019 / Belgium 12+ (P + D)

Tous nos prix s'entendent hors TVA. Offre soumise aux conditions générales de L'Avenir Advertising SA Possibilités d'emplacements préférentiels sur demande & remise multi-insertions

L'Avenir Advertising S.A. - Route de Hannut 38 - 5004 Bouge - sales.support@lavenir.net

^{**}VA4: Namur/Basse-Sambre/Entre-Sambre et Meuse/Brabant wallon

Emplacements préférentiels : réservations et suppléments

Emplacements préférentiels	Les formats suivants sont ouverts à la réservation sur la page concernée	Supplément
Cahier NATIONAL		
Page 1	Acc50 - Apo100H - Apo150H	x5
Page 3	Art500, 125 - Acc50, 100, 150, 2 - Apo200, 100, 50	x2
Page 5	Tous modules	+ 50%
Pages 7 , 9 , 11	Tous modules	+25%
Page 13	Tous modules	Pas de supplément
Cahier RÉGIONAL		
Page 1	Acc50 - Apo150h - Apo200	x2
Page 3	Art500, 250, 125 - Acc50, 100, 150,2 - Apo600, 450, 300, 200, 150, 100, 50	+ 20%
Page 5,7	Tous modules	+ 20%
Page 9,11 et 13	Tous modules	+ 10%
Dernière Page Sport	Art1000	+ 30%
Page Sport	Tous modules	Pas de supplément

Remise multi-insertions

Nombre d'insertions	Remise
5	- 5%
10	- 10%
24	- 30%





Planning des actions 2020

Plusieurs fois par an, L'Avenir publie des dossiers commerciaux thématiques éditionnés par bassin. Enseignement, séniors, fêtes de wallonie, ...

Le contexte idéal pour annoncer!

Actions/Dossiers/Suppléments 2020	Date de l'action	Semaine
SALON de l'AUTO (TE éditionné) - (10 au 19/01/20)	14/01/2020	3
Photos BEBES (TE)	21/01/2020	4
RUNNING (TE)	11/02/2020	7
Suppl VELOS (TE) (calendrier/Equipes/Stars/)	27/02/2020	9
DECO-JARDINS - (CE/CM)	10/03/2020	11
ENSEIGNEMENT (TE éditionné)	24/06/2020	23
DUCASSE d'ATH (CE/CM)	18/08/2020	34
ENSEIGNEMENT (TE éditionné)	20/08/2020	34
FOOTBALL PROVINCIAL (TE éditionné)	26/08/2020	35
1° PRIMAIRE (TE éditionné)	15/09/2020	38
Supplément FETES de WALLONIE	16/09/2020	38
UNE en WALLON (TE éditionné)	19/09/2020	38
LUX FASHION WEEK (AL)	22/09/2020	39
SENIORS (TE éditionné)	17/11/2020	47













REMARQUE : dans certains cas, les dates des actions peuvent changer, que ce soit pour des disponibilités d'encartage, l'actualité ou la date de l'événement désigné.

Tarifs des dossiers commerciaux 2020



TARIF	L'Escaut + Mouscron	Namur/Dinant + Basse-Sambre	Entre-Sambre- et-Meuse	VA3*	Brabant-Wallon	VA4*	Huy-Waremme	Verviers	HW-VV	Luxembourg	TE
1 page	1 585 €	2 695 €	1 070 €	3 895 €	1 035 €	4 155 €	865 €	1 240 €	1 900 €	2 245 €	8 755 €
1/2 page	895 €	1 520 €	595 €	2 195 €	580 €	2 340 €	495 €	705 €	1 070 €	1 265 €	5 145 €
1/4 page	625€	1 075 €	430 €	1 555 €	415 €	1 665 €	345 €	500 €	760 €	905 €	3 645 €
1/8 page	295 €	500 €	200 €	725€	190 €	765 €	165 €	230 €	350 €	415 €	1 685 €
PANO	3 170 €	5 385 €	2 135 €	7 800 €	2 075 €	8 320 €	1 745 €	2 480 €	3 805 €	4 485 €	17 510 €

^{*}VA3: Namur/Dinant, Basse-Sambre, Entre-Sambre et Meuse

Tous nos tarifs s'entendent hors TVA. Offre soumise aux conditions générales de L'Avenir Avertising s.a. disponibles sur demande.



^{**}VA4: Namur/Dinant, Basse-Sambre, Entre-Sambre et Meuse, Brabant wallon.



Forme de publicité dont le contenu est rédigé sous le contrôle de l'entreprise qui le finance et qui présente en détail les caractéristiques d'une offre ou d'un produit.

Précédé de la mention «Publi-reportage».

La police du texte doit être différente des polices utilisées dans L'Avenir (Turmino, Proforma, Stratum).

Votre logo est repris dans la mise en page.

Le publi-reportage est toujours encadré ou sur un fond permettant de déterminer les contours.

Délais de cloture								
Cloture commandes	J -2 à 16h00							
Matériel à composer avec de- mande d'épreuve	J -2 à 10h00							
Matériel à composer sans de- mande d'épreuve ou prêt à publication	J -1 à 10h00							
Si publi-rédactionnel à rédiger par notre correspondant,	ajouter 1 semaine de délai supplémentaire							



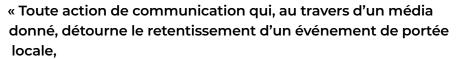
FRAIS TECHNIQUES'

à ajouter au tarif appliqué, frais techniques = correspondant de presse + photos).

Format	Frais techniques
Art 1000	+200€
Art 500	+150 €
Art 250	+100 €

Tous nos tarifs s'entendent hors TVA. Offre soumise aux conditions générales de L'Avenir Avertising s.a disponibles sur demande. Lès fièsses





nationale ou internationale au profit d'une communication partisane, généralement à des fins publicitaires ».

Pourquoi annoncer via un Top Topical ?*

- Le Top Topical a la capacité de surprendre le consommateur et à accréditer la marque de l'annonceur d'un véritable capital sympathie. Il suscite une adhésion à la marque.
- Par le biais d'une communication non conventionnelle et en phase avec les émotions suscitées par l'événement, le Top Topi-

cal n'est plus perçue comme une publicité aux yeux du consommateur.

- Le consommateur s'intéresse à tout ce qui touche à l'événement, le Top Topical est en rapport avec l'événement, donc le consommateur s'intéresse au Top Topical.
- Le consommateur dispose d'une attention sélective envers l'information. Le Top Topical permet d'adresser un message auquel le consommateur ne serait pas réceptif en d'autres circonstances.

Remise sur tarif national ou régional

Actualité prévisible : -25%
Actualité imprévisible : -50%





Nos solutions créatives

De quoi s'agit-il?

Possibilités créatives uniques dans un des quotidiens les plus lus en Belgique francophone Plus d'impact pour vos campagnes, une palette d'outils de communication à votre service!

Nos formules



TARIF

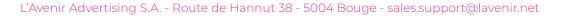


EDITIONS	Lecteurs	Tirage	Ex à Fournir	Livraison	Encartage
Toutes éditions	506 036	73 498	80 848	RPC *	14 700
Le Courrier de l'Escaut / Mouscron	94 138	13 452	14 797	RPC *	2 690
Namur / Dinant Basse-Sambre	140 989	20 534	22 587	RPC *	4 107
Entre Sambre et Meuse	15 687	2 504	2 754	RPC *	501
VA3 (Namur / Dinant Basse-Sambre / Entre Sambre et Meuse)	156 676	23 038	25 342	RPC *	4 608
Brahant Wallon	29 203	4 609	5.070	RPC *	922

EDITIONS	Lecteurs	Tirage	Ex a Fournir	Livraison	Encartage	Distribution**	larif lotal
Toutes éditions	506 036	73 498	80 848	RPC *	14 700	2 205	16 905
Le Courrier de l'Escaut / Mouscron	94 138	13 452	14 797	RPC *	2 690	405	3 095
Namur / Dinant Basse-Sambre	140 989	20 534	22 587	RPC *	4 107	615	4 722
Entre Sambre et Meuse	15 687	2 504	2 754	RPC *	501	75	576
VA3 (Namur / Dinant Basse-Sambre / Entre Sambre et Meuse)	156 676	23 038	25 342	RPC *	4 608	690	5 298
Brabant Wallon	29 203	4 609	5 070	RPC *	922	140	1 062
VA4 (Namur / Dinant Basse-Sambre / Entre Sambre et Meuse / Brabant Wallon)	185 879	27 647	30 412	RPC *	5 529	830	6 359
Huy-Waremme	27 351	4 178	4 596	RPC *	836	125	961
Verviers	50 068	7 357	8 093	RPC *	1 471	220	1 691
Huy-Waremme / Verviers	77 419	11 535	12 689	RPC *	2 307	345	2 652
Luxembourg	148 600	20 864	22 950	RPC *	4 173	625	4 798

Tous nos tarifs s'entendent hors TVA. Offre soumise aux conditions générales de L'Avenir Avertising s.a. Clôture réservation et livraison matériel: Jour-5 (après vérification disponibilité)

^{*}Rossel Printing Company (RPC), Avenue Robert Schuman 101 - 1400 Nivelles.



Notoriété Nécrologie



TARIF					
EDITIONS	30 x 67	37 x 67	30 x 137	37x 137	45 x 207
Toutes éditions	240€	320€	485€	645€	1.205€
Le Courrier de l'Escaut + le Courrier de Mouscron	60€	80€	120€	170€	310€
L'Avenir 4 éditions*	85€	115€	175€	230€	435€
L'Avenir Brabant wallon	35€	50€	75€	100€	190€
L'Avenir Entre-Sambre & Meuse	35€	50€	75€	100€	190€
L'Avenir Verviers + L'Avenir Huy-Waremme	65€	90€	140€	185€	340€
L'Avenir Huy-Waremme	35€	50€	75€	100€	190€
L'Avenir Verviers	55€	75€	110€	150€	280€
L'Avenir du Luxembourg	60€	80€	120€	170€	310€

À partir de 100 parutions dans les Éditions de L'Avenir: remise de 20%

Tous les tarifs sont indiqués hors TVA.

Offre soumise aux conditions générales de la s.a. L'Avenir Advertising disponibles sur demande.

* VA4 : Namur/Dinant, Basse-Sambre, Entre Sambre-et-Meuse, Brabant wallon.



Annonces emploi, formations et entrepreunariat

Annonces classées dans le cahier régional du samedi.

TARIF Offre nationale - tarif toutes éditions

FORMAT	1 parution	2 parutions	3 parutions
1/1	6 000 €	8 030 €	9 596 €
1/2	4 515 €	6 025 €	7 190 €
1/3	3 265 €	4 338 €	5 165 €
1/4	2 355 €	3 109 €	3 691 €
1/6	1 965 €	2 583 €	3 059 €
1/8	1 615 €	2 110 €	2 492 €
1/12	1 245 €	1 611 €	1 893 €
1/16	960 €	1 226 €	1 431 €

ARIF Offre régionale - tarif par bassin ou parution

FORMAT	1 bassin ou 1 parution	2 bassins ou 2 parutions	3 bassins ou 3 parutions
1/1	3 500 €	4 795 €	5 755 €
1/2	2 600 €	3 560 €	4 275 €
1/3	1 835 €	2 515 €	3 020 €
1/4	1 420 €	1 950 €	2 335 €
1/6	1 190 €	1 630 €	1 960 €
1/8	1 050 €	1 440 €	1 725 €
1/12	760 €	1 040 €	1 250 €
1/16	590 €	810 €	970 €

FORMATS (mm)					
1/1	L 207	Χ	H 292		
1/2 V	L 102	Χ	H 292		
1/2 H	L 207	Χ	H 142		
1/3 V	L 67	Χ	H 292		
1/3 H	L 207	Х	H 90		
1/4 V	L 102	Χ	H 142		
1/4 H	L 207	Х	H 67		
1/6 H	L 102	Х	H 90		
1/8 H	L 102	Х	H 67		
1/12 H	L 102	Х	H 45		
1/12 V	L 67	Х	H 67		
1/16 H	L 102	X	H 30		

À partir d'1/8 de page en quadrichromie, une parution online de 28 jours est incluse sur jobat.be.

Le nombre de fonctions reprises sur jobat.be varie en fonction du format choisi dans le package print.



FONCTION	Fonctions incluses	Fonction supplémentaire
1/1	3	330€
1/2 + 1/3	3	330€
1/4 + 1/6	2	330€
1/8	1	330€

Tous les tarifs sont indiqués hors TVA.

Offre soumise aux conditions générales de la s.a. L'Avenir Advertising disponibles sur demande.



Pour vos annonces Jobs et Formations, contactez votre account manager job:

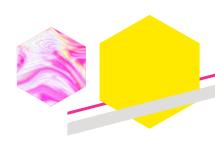
Muriel Guillaume

muriel.guillaume@lavenir.net - 0475/62 62 71 (zones de Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut et Charleroi)

Bruno Voyeux

bruno.voyeux@lavenir.net - 0478/25 13 91 (zones de Namur, Liège et Luxembourg)

Ou votre conseiller commercial habituel



Annonces classées Immo - Tourisme



Annonces classées dans les pages régionales du samedi.

5	ΓΑΙ	RI	F

FORMATS	PANO	1/1 page	1/2 V	1/2 H	1/3 V	1/3 H	1/4 V	1/4 H	1/6.	1/8.	1/12 V	1/12 H	1/16.
Toutes Editions	11 060 €	6 210 €	3 615 €	3 460 €	2 555 €	2 465 €	1 810 €	1 810 €	1 330 €	1 005 €	655 €	655 €	645 €
L'Escaut & Mouscron	2 595 €	1 455 €	850 €	810 €	600€	580 €	425€	425 €	310 €	235 €	155 €	155 €	150 €
VA4*	3 790 €	2 130 €	1 240 €	1 185 €	875 €	845 €	620 €	620€	455 €	345 €	225€	225 €	220 €
Huy-Waremme & Verviers	3 280 €	1 840 €	1 070 €	1 025 €	755 €	730 €	535 €	535 €	395 €	300 €	195 €	195 €	100 €
Luxembourg	2 695 €	1 515 €	880 €	845 €	620€	600 €	440 €	440 €	325 €	245 €	160 €	160 €	155 €



FORMATS (mm)				
1/1	L 207	Χ	H 292	
1/2 V	L 102	X	H 292	
1/2 H	L 207	X	H 142	
1/3 V	L 67	X	H 292	
1/3 H	L 207	X	H 90	
1/4 V	L 102	X	H 142	
1/4 H	L 207	X	H 67	
1/6 H	L 102	X	H 90	
1/8 H	L 102	X	H 67	
1/12 H	L 102	X	H 45	
1/12 V	L 67	X	H 67	
1/16 H	L 102	Х	H 30	

Tous les tarifs sont indiqués hors TVA. - Offre soumise aux conditions générales de la s.a. L'Avenir Advertising disponibles sur demande.

^{*} VA4 : Namur/Dinant, Basse-Sambre, Entre Sambre-et-Meuse, Brabant wallon.

Informations techniques

MATERIEL & NORMES D'IMPRESSION

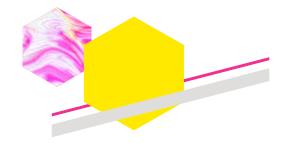
Livraison électronique des annonces pour nos journaux (Coldset) et magazines (Heatset)

Les normes sont spécifiées dans le cadre de Medibelplus, le projet commun pour l'impression de magazines et de journaux en Belgique.

PDF

Les annonces sont à livrer en PDF suivant les spécifications de www.medibelplus.be pour journaux et magazines.

LE PROFIL COULEUR	ÉLÉMENTS GRAPHIQUE	TEXTES
Selon les normes de Medibel+: • pour L'Avenir ISOnewspaper 26v4 A mentionner dans le nom du fichier PDF:	1.15 D pour le Noir 0.90 D pour le Cyan 0.85 D pour le Magenta et Yellow. Tolérance autorisée : ± 0.10	 Caractère minimal Positif: corps 8 points Négatif (en aplat): corps 10 Pts gras Négatif (en trame): corps 12 Pts
INP.pdf	Epaisseur de ligne minimale: • Positif: 0,5 pt	gras
Les annonces utilisant une couleur d'appoint doivent être livrées en CMYK	Négatif: 0,8 pt	QR-Code Résolution: minimale 300 dpi Format: minimale 2,5 cm Uniquement Noir & Blanc



Délais de clôture

ENVOI DU MATÉRIEL

- Par e-mail: dispatching@lavenir.net
- Clotûre commande : J-2 à 16h00
- Matériel à composer avec demande d'épreuve : **J-2 à 10h00**
- Matériel à composer sans demande d'épreuve ou prêt à publication : J-1 à 10h00

NOM DU FICHIER

JJMMAA_TIT_CLIENT_THEME_IC.PDF

JJMMAA = premier jour d'insertion de l'annonce.

TIT = titre (abréviation) dans lequel l'annonce paraîtra. Ce pourrait être;

· LAV pour L'Avenir

CLIENT = le nom du client / annonceur (ex. Armani)

THEME = le sujet de l'annonce.

Cette donnée est obligatoire si vous envoyez plusieurs annonces pour la même série (par ex. changement d'éditions).

Attention: pour chaque annonce, un fichier unique!

Les matériels de plus de 5Mo doivent être envoyés uniquement par WETRANSFER.

Si vous avez des questions ou pour des problèmes éventuels, contactez le responsable prépresse:

benoit.hanoteau@lavenir.net - 081/236242

PETITES ANNONCES À LA LIGNE

Par e-mail: petitesannonces@corelio.be

Pour placer une petite annonce à la ligne dans le cahier Info-Services de l'Avenir, appelez le **0800.10201**, de 9h à 12h (appel gratuit).

Tarif toutes éditions : à partir de 4,15€ (TVAC) pour une ligne de 25 caractères, avec un minimum de 100 caractères.

Annonces classées Immo - Tourisme



l'avenir

Conditions générales L'Avenir Advertising

Les conditions suivantes règlent l'exécution de tous les ordres d'insertion d'annonces au sens large du terme ainsi que la vente de bons de valeur, confiée par un tiers, ci-après nommé « donneur d'ordre » à la S.A. Editions de l'Avenir et/ou à la S.A. L'Avenir Advertising, ci-après dénommées pour la lisibilité «L'Avenir». Tout ordre à L'Avenir implique la renonciation aux conditions d'achat du donneur d'ordre. Sauf accord exprès et écrit de L'Avenir, l'on ne pourra s'écarter de ces conditions.

1. RESPONSABILITE. 1.1. Les annonces et/ou les bons d'achat paraissent sous la responsabilité exclusive du donneur d'ordre.1.2. L'Avenir est toujours en droit de communiquer l'identité de son donneur d'ordre. 1.3. L'Avenir est en droit d'insérer un numéro, un signe ou toute autre mention signalant clairement qu'il s'agit d'une annonce. 1.4 Le donneur d'ordre ne peut transmettre que du matériel pour leguel il dispose de tous les droits (d'auteurs, intellectuels, de reproduction des personnes photographiées, ...). 1.5. Le donneur d'ordre doit garantir L'Avenir et son éditeur responsable pour toute action en justice qui pourrait être lancée contre eux à l'occasion d'un ordre ou d'une vente d'un bon de valeur. 1.6. Sauf accord exprès et écrit de L'Avenir, l'espace publicitaire ne peut d'aucune facon être revendu à ou mis à disposition d'un tiers. 1.7. Lorsqu'il est délivré une ordonnance judiciaire de publication d'un texte, le donneur d'ordre est tenu de payer les frais de publication aux conditions tarifaires en vigueur.

2. DROIT DE REFUS. L'Avenir se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, d'arrêter ou de refuser la publication d'annonces, sans avoir à motiver sa décision et sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée, même dans le cas où les services d'annonces auraient accepté cet ordre ou en auraient déjà entamé l'exécution. L'acceptation d'un ordre est toujours faite sous la condition suspensive d'approbation par la direction de l'Avenir

3. DONNEUR D'ORDRE. Si le donneur d'ordre n'est pas domicilié en Belgique, L'Avenir est en droit d'exiger la désignation d'une personne responsable avant son domicile en Belgique.

d. SPECIFICATION. 4.1. Selon les tarifs, un prix plus élevé sera mis en compte pour des souhaits spéciaux concernant le placement (des dates précises, un positionnement spécial ou une page particulière). 4.2. Une insertion avec un emplacement préférentiel, un jour de parution spécifique ou une exclusivité sur une page ne peut être garantie. Toutes ces instructions seront considérées comme des souhaits qui seront réalisés dans la mesure du possible. En aucun cas le non-respect de ces souhaits ne peut ouvrir le droit à une indemnité quelconque ou à un prix réduit. 4.3. Pour des raisons techniques, il n'est en général pas possible de faire paraître une annonce dans un seul média. Lorsqu'un seul tarif est prévu pour parution dans plusieurs médias, ce tarif n'est pas divisible et la totalité du prix est donc exigible même si un seul média est demandé.

5. MATERIEL. 5.1. Le matériel à utiliser doit être transmis en temps utile et doit être conforme aux spécifications techniques.

5.2 Dans le cas où le matériel livré n'est pas techniquement utilisable, L'Avenir est en droit de palier aux déficiences sans y être obligé. Les frais y afférent seront facturés au donneur d'ordre. En aucun cas les erreurs qui résultent d'un matériel non-conforme ou d'une livraison tardive de matériel ne peuvent donner lieu à une réduction de prix, ni à une réinsertion, ni à des dommages et intérêts sous quelque forme que ce soit. 5.3. Les ordres d'insertion devant en principe être transmis par écrit ou de manière électronique, L'Avenir ne peut être tenue pour responsable des erreurs de réalisation lorsque la commande a été transmise verbalement, par téléphone ou par fax. 5.4. L'Avenir ne peut être tenue pour responsable des dommages éventuels occasionnés au matériel fourni par l'annonceur pendant leur traitement. 5.5. Le matériel est tenu à la disposition de l'annonceur pendant au maximum un mois suivant l'insertion, délai après leguel il est détruit. 5.6. Dans le cas où le donneur d'ordre confie à L'Avenir la mise en page de matériel sans directives précises, L'Avenir ne peut être tenue pour responsable de la façon dont la mise en page a été concue.

6. TRADUCTIONS. L'Avenir se réserve le droit de refuser les annonces rédigées dans une langue autre que celle du média. 7. ANNULATION. Le donneur d'ordre ne peut pas annuler ou interrompre une commande ou un ordre en cours; la commande sera facturée dans son intégralité.

8. TARIFS. Les annonces sont calculées suivant le tarif en vigueur au moment de l'insertion. L'Avenir se réserve le droit de modifier à tout instant le tarif et/ou le format d'insertion, comme publié sur les sites web de L'Avenir.

9. CONDITIONS DE PAIEMENT. 9.1. Les factures sont payables sur le compte bancaire ou au siège de L'Avenir. Les taxes et impôts ainsi que tous les frais de transaction éventuels sont à charge du donneur d'ordre. Les lettres de change ne sont pas acceptées. 9.2. L'Avenir se réserve toujours le droit d'exiger le paiement préalable des factures. Sauf disposition contraire, les factures sont payables à 15 jours de la date de facture. A défaut de paiement endéans ce délai. L'Avenir est en droit de suspendre les annonces en cours, sans préavis, sous réserve de ses droits et sans être redevable de quelconques indemnités. 9.3. Toute facture impavée à l'échéance sera majorée, de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, de l'intérêt légal sur le montant de la facture, calculé à partir de la date de facture, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant total de la facture avec un minimum de 50 €. 9.4. Lorsque le donneur d'ordre a demandé d'établir la facture au nom d'un tiers et que L'Avenir a accepté de le faire, L'Avenir reste néanmoins en droit d'exiger paiement auprès du donneur d'ordre d'origine dès que la facture n'est pas payée par le tiers à la date d'échéance. Les mêmes règles valent si L'Avenir a accepté une demande de note de crédit avec facturation à un tiers. 10. RECLAMATIONS. 10.1. Les réclamations doivent être transmises par écrit dans les cinq jours ouvrables qui suivent la publication. 10.2. Toute réclamation relative à la facturation même doit être introduite par écrit dans les 14 jours à dater de la date de facture, avec mention du numéro de facture. 10.3. L'Avenir n'est jamais responsable pour les circonstances indépendantes de sa volonté qui ont comme conséquence que l'exécution de la commande soit reportée ou rendue impossible telles que grèves, inondations, incendies, problèmes d'impression ou de distribution et autres cas de force majeure. 10.4. Les erreurs, fautes d'impression, reproduction mauvaise ou vague du texte et/ou d'images, un tirage ou une audience moins grande que d'habitude, ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts ni à des réductions tarifaires sauf si le donneur d'ordre démontre une faute lourde ou intentionnelle dans le chef de L'Avenir. 10.5. Nonobstant ce qui a été précisé ci-avant, L'Avenir ne sera jamais redevable de dommages- intérêts plus élevés que le prix que L'Avenir aurait pu mettre en compte pour l'ordre, excepté dans le cas où la preuve d'une faute volontaire est établie. 11. DOMICILIATION DES ANNONCES. 11.1. Si le donneur d'ordre d'une annonce, pour laquelle des réponses sont possibles, veut garder l'anonymat, il peut faire adresser les réponses à l'annonce dont il a commandé l'insertion à l'adresse du medium. Dans ce cas, les réponses seront tenues à sa disposition pendant un délai de 15 jours à dater de la publication de la dernière insertion. S'il demande de les lui envoyer, ceci sera fait à ses risques et périls et les frais seront à sa charge. Passé ce

publicitaires et les publipostages ne sont pas réexpédiés.

12. TRIBUNAL COMPETENT ET DROIT APPLICABLE. 12.1. Le droit belge est toujours applicable à l'exception des lois internationales qui amèneraient à l'application d'un autre système juridique. 12.2. Pour tout litige dans lequel la S.A. L'Avenir Advertising et/ou la S.A. Les Editions de L'Avenir est demandeur ou défendeur, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Marche-en-Famenne ont compétence exclusive. Pour toutes les autres sociètés, c'est la justice de Paix de l'arrondissement du siège social de la société qui sera compétent.

délai. L'Avenir est en droit de détruire ce courrier. Les imprimés

13. CLAUSE Le client [l'agence-média/l'annonceur/l'agence de publicité] s'interdit toute exploitation et, de manière plus générale, tout traitement, direct ou indirect, immédiat ou différé, de données individualisables - à savoir de données identifiant ou permettant l'identification d'une personne physique - qui ne serait pas strictement limité à une diffusion efficace de la publicité placées par lui sur le(s) site(s) web [de l'éditeur/du fournisseur]. A défaut, [l'éditeur/le fournisseur] se réserve le droit de mettre fin à la commande complète, sans préjudice de son droit au paiement complet de ladite commande.

Conditions spécifiques concernant l'offre de bons de valeur

Si le donneur d'ordre confie à L'Avenir la vente de bons de valeur (intitulé également 'voucher'), les conditions suivantes seront applicables, nonobstant les obligations qui découlent de la loi, telle que le respect du droit de rétractation dans les cas spécifiés par la loi.

Le donneur d'ordre octroie un mandat au système de payement

online que L'Avenir peut désigner

(1) pour recevoir le prix du produit à livrer ou le service à prester par le donneur d'ordre en son nom et pour son compte

(2) d'envoyer le bon de valeur au consommateur après réception du payement

(3) quand le consommateur exerce son droit de rétractation, de lui rembourser le prix.

Le donneur d'ordre s'engage à transmettre le produit convenu ou de prester le service convenu à ou envers tous les détenteurs d'un bon de valeur, conformément à la description sur le bon de valeur, aux usages honnêtes et conformément tout ce qui peut raisonnablement être attendu, même si cela n'a pas été mentionné expressément.

Le donneur d'ordre garantit L'Avenir et le système de payement online contre toutes actions possibles auxquelles l'émission et l'usage du bon de valeur, du service rendu ou du bien vendu pourraient donner lieu.

Le donneur d'ordre peut choisir de limiter le nombre de bons de valeur qui peuvent être mis en vente; en ce cas L'Avenir peut mentionner le nombre disponible.

Le système de payement online attachera à chaque bon de valeur un code unique. Il appartient à la responsabilité du donneur d'ordre de contrôler ce code et de s'assurer que ce bon de commande ne peut être utilisé qu'une seule fois.

En contrepartie des prestations de L'Avenir et le système de payement online, le donneur d'ordre est redevable du payement

(1) de frais de mise en page à facturer par L'Avenir; à défaut d'une spécification sur le bon de commande ces frais seront 50 € hors TVA

(2) d'une commission à facturer par le système de payement online. A défaut d'une spécification sur le bon de commande, cette commission s'élève à 25% (hors TVA) du montant reçu pour le bon de valeur par le système de payement online pour compte du donneur d'ordre.

Le système de payement online transmettra les montants reçus concernant les bons de valeur ainsi spécifiés – moins la contrevaleur des factures pour la commission - après que le donneur d'ordre aura fourni la preuve que le produit ou le service auquel le bon de valeur a trait, a effectivement été livrée et jamais avant que le consommateur n'ait eu l'occasion d'exercer son droit de rétractation. Le donneur d'ordre doit remplir le code unique que chaque bon de commande reçu par lui sur une page web mise à sa disposition à cette fin par L'Avenir ou renvoyer les bons de valeur par pli recommandé à l'adresse indiqué par L'Avenir accompagné d'un détail précisant des codes uniques des bons de valeur.

Ces conditions générales sont d'application dès le 1er janvier

